

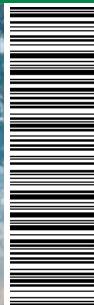
**ZONE DE RESTRICTION
DANS TOUT LE NORD-
EST DE L'ONTARIO
PAGE 2**



**TENSIONS AUTOUR DE
LA FUMÉE QUI TRAVERSE
LA FRONTIÈRE
PAGE 3**



**DES CONTROVERSES
SUR LA VISITE DE FORD
À THUNDER BAY
PAGE 11**



FEUX DE FORÊT : L'URGENCE S'INTENSIFIE

DOSSIER SPÉCIAL : SÉRIE D'ÉVACUATIONS DANS LE NORD-OUEST DE L'ONTARIO

**SERVICE DE SÉCURITÉ À L'HÔPITAL
PAGE 5**



**L'ENTRE-SAISON DES LUMBERJACKS
PAGE 19**



La chance vous
attend cet été!

JOUEZ
POUR GAGNER 2000 \$



**SAMEDI
11 h**

CINN911.com

OBTENEZ JUSQU'À

4 750 \$

DE RABAIS SUR
MODÈLES SÉLECTIONNÉS
ET

OBTENEZ UN CRÉDIT DE 1 000 \$
POUR DES ACCESSOIRES FORD
OU
500 \$ EN ARGENT COMPTANT



LECOURSMOTORSALES

POUR SEULEMENT

299 \$ +HST

aux 2 semaines

Location 48 mois
16 000 km / par an



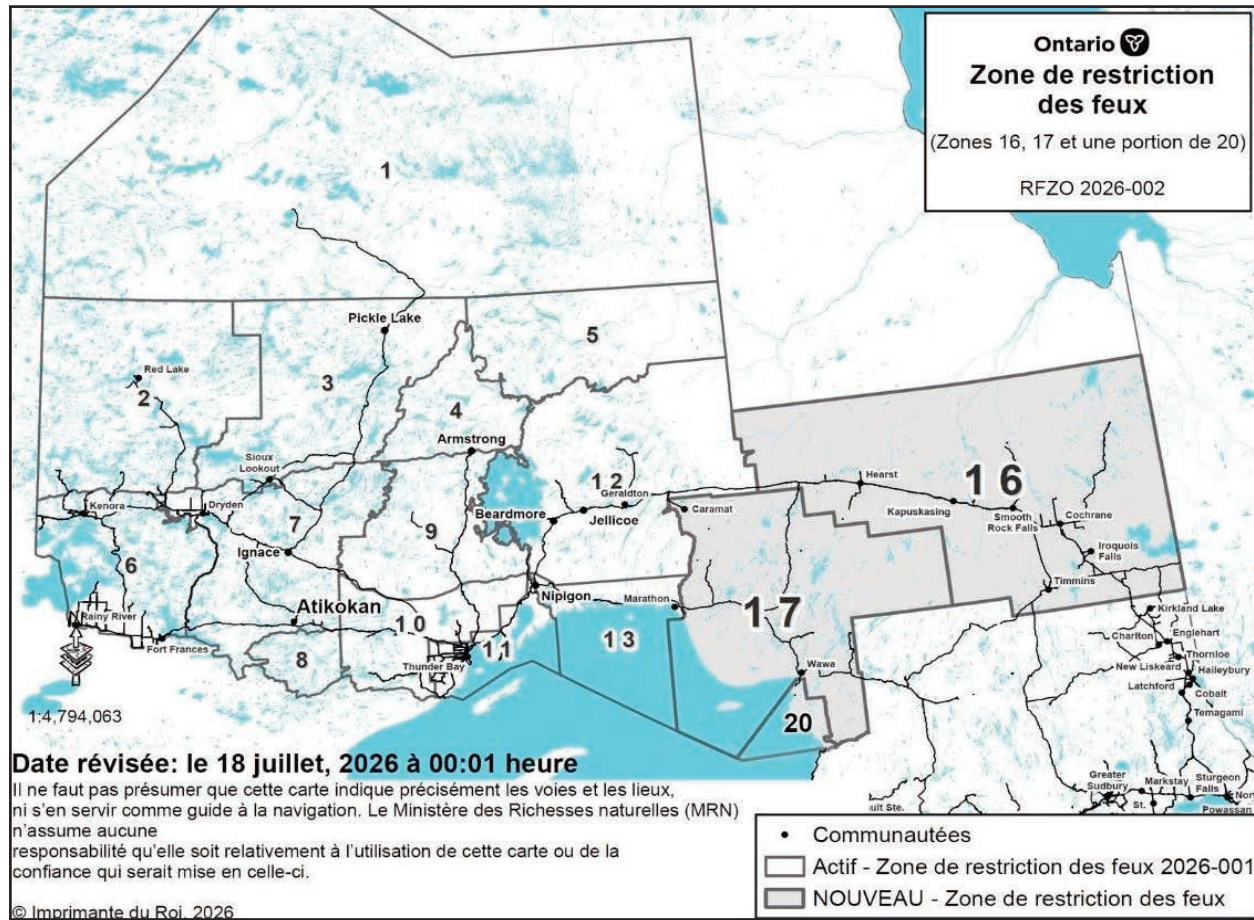
**CHOISISSEZ
L'AVENTURE**



**2026
BRONCO
SPORT**

Une zone de restriction des feux dans tout le nord-est de l'Ontario

Face à une hausse du risque d'incendie de forêt et à l'augmentation du nombre de feux actifs, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (MRN) a mis en place une nouvelle zone de restriction des feux dans une partie de la région Nord-Est qui est déjà entrée en vigueur à compter du samedi 18 juillet à 0 h 01.



Carte : Ontario Forest Fires/Facebook

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Cette mesure vise à réduire le nombre de feux de forêt causés par les activités humaines alors que plusieurs secteurs connaissent actuellement des conditions propices à la propagation rapide des incendies. La nouvelle portion de la zone de restriction des feux (ZRF) couvre notamment les secteurs de Caramat, Wawa, le Parc provincial du Lac Supérieur, Hearst, Kapuskasing, Smooth Rock Falls, Cochrane, Iroquois Falls et Timmins. Dans les limites de cette zone, tous les feux à ciel ouvert, y compris

les feux de camp, sont interdits jusqu'à nouvel ordre. Le ministère rappelle aux citoyens l'importance de demeurer vigilants. Toute personne qui allume un feu à ciel ouvert doit le surveiller en permanence, garder de l'eau et des outils à proximité et s'assurer que le feu est complètement éteint avant de quitter les lieux. En outre, tous les résidents issus de ces communautés qui aperçoivent de la fumée ou qui soupçonnent la présence d'un feu de brousse sont invités à le signaler rapidement en composant le 310-FIRE (3473), le numéro de signalement des feux de forêt du ministère des Richesses

naturelles.

Rappelons que des communautés du nord-est de l'Ontario, notamment Fauquier-Strickland, Kapuskasing, Timmins et Hearst, ont toutes imposé des mesures de prévention afin d'appeler les citoyens à faire preuve de plus de prudence face à ce fléau, qui a déjà lourdement touché plusieurs localités du Nord-Ouest. À Fauquier-Strickland, le Service d'incendie a annoncé, vendredi dernier, la mise en vigueur d'une interdiction de tout brûlage à ciel ouvert en raison du risque extrême de feux de forêt et des conditions météorologiques actuelles et prévues. Cette interdiction est appliquée en vertu de la Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre l'incendie ainsi que du Règlement municipal 2019-41. Ces dispositions permettent au chef pompier d'imposer des restrictions ou d'interdire les brûlages lorsque les conditions représentent un danger pour la sécurité publique. La Municipalité remercie la population de sa collaboration afin de réduire les risques d'incendie et de protéger les personnes, les propriétés et les ressources naturelles.

Pour Kapuskasing, une interdiction similaire est également en vigueur depuis le 16 juillet. Le Service des incendies de la ville a indiqué que la municipalité se trouve actuellement dans une zone où l'indice d'inflammabilité est classé extrême. Selon les prévisions météorologiques disponibles, souligne-t-elle, aucune pluie importante n'était attendue avant le samedi 18 juillet, alors que les probabilités de précipitations demeuraient limitées à 30 % jusqu'au lundi 20 juillet.

Devant ces conditions sèches et le niveau élevé de danger, le Service des incendies de Kapuskasing a décidé d'interdire tout feu à ciel ouvert afin de limiter les risques pouvant menacer la population, les propriétés et les ressources naturelles. Cette décision s'appuie sur la Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre l'incendie ainsi que sur le Règlement municipal no 2780. Les autorités municipales demandent aux citoyens de respecter les restrictions en vigueur et de faire preuve d'une vigilance accrue lors de toute activité pouvant produire une source d'ignition.

Alors que les conditions demeurent préoccupantes dans plusieurs secteurs du Nord de l'Ontario, les autorités rappellent que la prévention demeure un élément essentiel pour limiter la propagation des feux de forêt.

Quant à la Ville de Timmins, elle a aussi décrété une interdiction de faire des feux à compter du 17 juillet jusqu'à nouvel ordre en raison des conditions extrêmement sèches. Cette mesure interdit les feux à ciel ouvert ainsi que l'utilisation de flammes nues à l'intérieur des limites municipales.

Les foyers alimentés au propane et les barbecues demeurent autorisés, mais doivent être utilisés avec prudence.

«Les résidents sont avisés que toute personne qui allume ou entretient un feu à ciel ouvert pendant l'interdiction de feu pourrait être tenue responsable des dommages qui en résultent, des coûts liés aux interventions d'extinction et pourrait être assujettie à des amendes et à d'autres pénalités», indique le communiqué de la Ville.

Enfin, la Ville de Hearst, de son côté, a très tôt averti la population, dès le 14 juillet, que la fumée provenant des feux de forêt affectait la qualité de l'air extérieur dans la région, tout en recommandant aux résidents de prendre plusieurs précautions afin de limiter leur exposition à la fumée et d'éviter toute activité pouvant provoquer un risque d'incendie.



Série d'évacuations dans le nord-ouest de l'Ontario en raison des feux de forêt

Le premier ministre Doug Ford a rencontré, samedi dernier, les personnes évacuées à Thunder Bay où elles se sont réfugiées en grand nombre pour fuir les feux de forêt du nord de l'Ontario, ainsi que les premiers intervenants.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

S'adressant aux journalistes lors de sa visite, M. Ford a déclaré avoir été informé qu'environ 300 personnes, dont des campeurs, avaient récemment été évacuées des zones touchées par les feux de forêt.

«Je tiens à remercier la Police provinciale de l'Ontario (OPP) pour son travail exceptionnel. Ce sont de véritables champions. Je remercie également la police locale de Thunder Bay, les pompiers et, bien sûr, les ambulanciers qui sont toujours présents», a-t-il déclaré. Selon le premier ministre, plusieurs communautés de l'Ontario dans le Nord-Ouest, dont Armstrong, la Première Nation de Whitesand, la Première Nation de Collins et la Nation Anishinaabe de Gakijiwanong sont sous ordre d'évacuation en raison des ravages causés par les incendies. L'association des municipalités du nord-ouest de l'Ontario (NOMA), qui a accueilli Doug Ford, a profité

de cette occasion en appelant les résidents du Nord-Ouest à respecter les consignes des autorités alors que les feux de forêt continuent de mobiliser d'importantes ressources d'urgence dans la région. L'organisme a indiqué que son président, Rick Dumas, l'ancienne présidente Wendy Landry ainsi que le membre du conseil d'administration et maire de Thunder Bay, Ken Boshcoff, ont rencontré le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, les ministres Jill Dunlop, Mike Harris et Kevin Holland, député provincial de Thunder Bay—Atikokan, ainsi que la ministre fédérale et députée de Thunder Bay—Superior North, Patty Hajdu. Cette rencontre a permis aux représentants municipaux de recevoir une mise à jour des responsables du ministère des Richesses naturelles (MRN) et de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) concernant les interventions en cours pour combattre les feux de forêt dans le nord-ouest de la province.

Selon la NOMA, le premier ministre Doug Ford a livré un message sans équivoque aux citoyens des secteurs touchés. Les personnes vivant dans une communauté faisant l'objet d'une alerte ou d'un ordre d'évacuation sont invitées à suivre les directives des autorités locales et des équipes d'urgence.

De plus, les résidents appelés à évacuer ne doivent pas se rendre dans des camps, des résidences ou des secteurs situés à l'intérieur des zones d'évacuation, mais plutôt quitter les lieux dès que les autorités en donnent la consigne afin de permettre aux intervenants d'effectuer leur travail en toute sécurité.

L'organisme a mentionné que des centres d'évacuation et d'accueil sont actuellement ouverts à Thunder Bay pour venir en aide aux personnes déplacées par les incendies tout en soulignant que le nord-ouest de l'Ontario a déjà été éprouvé par des feux de forêt majeurs, des tempêtes et d'autres situations d'urgence, mais que les collectivités de la région ont toujours fait preuve de solidarité dans les moments difficiles.

La reconstruction viendra, mais la priorité demeure pour l'instant la sécurité des résidents, des premiers intervenants et des communautés.

La NOMA invite enfin la population à demeurer prudente, à se préparer en cas d'urgence, à rester vigilante et à s'informer uniquement auprès de sources officielles, notamment la Police provinciale de l'Ontario, le service d'information sur les feux de forêt de l'Ontario, la Gestion des situations d'urgence Ontario, le ministère des Richesses naturelles ainsi que les autorités locales.

L'association municipale a affirmé qu'elle poursuivra sa collaboration avec les gouvernements et les responsables des mesures d'urgence afin que les collectivités du nord-ouest de l'Ontario reçoivent des renseignements exacts et diffusés en temps opportun tout au long de cette situation d'urgence.

Les tensions augmentent autour de la fumée qui traverse la frontière

Le président américain Donald Trump reproche au Canada une mauvaise gestion de ses forêts et de ses feux de forêt.

Selon lui, cette situation est responsable des importants panaches de fumée qui traversent chaque année la frontière et détériorent la qualité de l'air aux États-Unis. M. Trump a affirmé que cette pollution entraîne des coûts pour les Américains et soutient que le Canada devrait en assumer les conséquences financières, allant jusqu'à évoquer l'ajout de ces coûts aux droits de douane imposés sur certains produits canadiens.

En réponse aux accusations de Donald Trump, Doug Ford a affirmé que le Canada ne provoque pas volontairement les feux de forêt et qu'il lutte activement contre des incendies d'une ampleur exceptionnelle.

Le premier ministre de l'Ontario a rappelé que les flammes touchent aussi durement les communautés canadiennes, que des milliers de pompiers et d'importants moyens sont mobilisés sur le terrain, que la fumée transportée par les vents est un phénomène qui dépasse les frontières. Selon M. Ford, la solution passe par la coopération entre le Canada et les États-Unis plutôt que par des accusations mutuelles.

RENCONTRE DE REVENDICATION TENUE PAR DES PREMIÈRES NATIONS



Photo: Nishnawbe Aski Nation / Facebook

(Ndery Dione) Le grand chef de la Nation Nishnawbe Aski, Alvin Fiddler, s'est joint mardi dernier, dans l'après-midi, à plusieurs chefs des Premières Nations de l'ensemble du nord de l'Ontario lors d'une conférence de presse visant à dénoncer la réponse jugée inadéquate du gouvernement provincial aux récents feux de forêt, notamment en ce qui concerne le manque de communication et de soutien accordé aux communautés autochtones. —**LIRE PLUS EN PAGE 11**



Faites travailler votre argent encore plus



Yvon Gelinas
Cell. : (705) 362-4214
yvon.gelinas@sunlife.com



ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Gessica Tsuni, ventes
vente@hearstmedias.ca

webTactics | DAY Communications, ventes nationales
danielle.jones@daycommunications.ca

Ndery Dione, journaliste
ndione@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste
pub@hearstmedias.ca

Marylou Leclerc, maquettiste
maquettiste@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Nathalie Gagné, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Site web : lenord.ca

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire

Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio C'INN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Rendez-vous dans le

Parking!

SuzyQ est sur la route!

Ce vendredi, passez chez
Ameublement Veilleux
de 15 h à 18 h
au 1444, rue Front à Hearst!

Demandes spéciales sur place, animateurs invités, tirages et prix de participation. Découvrez nos commerces locaux!

Prix de participation à
gagner : un four à
pizza d'intérieur d'une
valeur de 300 \$!



Qualité, style, choix et prix incroyables depuis 1961!

NOUVEL ENDROIT CHAQUE SEMAINE!

Restez à l'écoute pour découvrir où nous serons.

CINN911.com



Un nouveau service de sécurité veille sur l'Hôpital Notre-Dame

Une équipe de sécurité est venue rejoindre le personnel de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst depuis le 29 juin dernier; elle contribue désormais à maintenir un environnement sécuritaire et accueillant pour tous.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Ce tout nouveau service de sécurité, constitué d'un personnel bien formé dans ce domaine, est présent à l'hôpital de 19 h le soir jusqu'à 7 h le matin tous les jours, soit pendant 12 heures, et 24 h sur 24 durant toutes les fins de semaine ainsi que les jours fériés afin d'offrir un soutien général en matière de sécurité, d'aider les autres membres du personnel lors d'incidents et de collaborer avec toutes les équipes dans le cadre de leurs efforts de préparation aux situations d'urgence. Dominic Morin, qui assurait le rôle de directeur général par intérim de l'hôpital à la suite du départ de Mme Josée Vachon, nous a confié que cette nouvelle initiative est un ajout aux services que l'institution publique offre à toute la communauté, après plusieurs années au cours desquelles le conseil



Photo de courtoisie

d'administration explorait cette idée en raison de l'augmentation des cas de violence.

«On a constaté, ces dernières années, qu'il y a beaucoup d'augmentation sur le taux de la violence au niveau de l'hôpital et beaucoup plus d'augmentation au niveau des cas de santé mentale et des troubles de substances. Donc, on voulait vraiment faire en sorte que notre personnel, nos patients et nos visiteurs se sentent en sécurité dans nos départements. Et puis, c'est une source de plus pour pouvoir offrir

des soins sécuritaires et dans un environnement sécuritaire», a expliqué M. Morin.

Malgré que la mise en œuvre de ce service soit assez récente, Dominic a admis qu'il y a déjà eu, et qu'il y aura encore, beaucoup d'améliorations en matière de sécurité pour les patients, les visiteurs ainsi que le personnel. En ce moment, la présence de ces agents à chaque quart de nuit et 24 h sur 24 durant les fins de semaine ainsi que les jours fériés rend l'environnement plus propice et sécuritaire au sein de l'hôpital pour tous, sans avoir besoin d'appeler la police en cas d'incident comme auparavant.

«En ce moment, nous avons deux personnes à temps plein et une personne à temps partiel», a indiqué Dominic Morin, ajoutant que ces dernières ont l'habileté de travailler avec tout le personnel de l'hôpital, de s'assurer que tout est en ordre, d'interagir avec les

infirmières et d'apporter du soutien dans des situations d'urgence.

«Par exemple s'il y a des personnes qui fument à l'intérieur de l'hôpital, nos agents vont pouvoir s'assurer que ces personnes-là soient redirigées vers les endroits désignés. Et quand il y a certains patients qui ont un trouble de santé mentale et qui représentent un danger pour eux-mêmes et pour la population, ils doivent être sous surveillance 24 h sur 24. Avant, c'était notre personnel qui devait faire cette tâche-là, mais avec l'arrivée de ce nouveau service de sécurité, ils vont s'occuper de ça (...). S'il y a des alertes, des alarmes qui sonnent, le système de caméras ou d'autres affaires, ils vont pouvoir nous aider avec certaines tâches au niveau du fonctionnement de l'hôpital. On les voit vraiment comme une partie intégrante de notre équipe (...).»

Toutefois, l'Hôpital Notre-Dame n'exclut pas de permettre à ce service de fonctionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 à l'avenir, mais pour le moment, il s'agit de la phase de commencement. Il faudra étudier les rapports ainsi que le niveau des incidents afin de pouvoir prendre une décision éclairée tout en demeurant financièrement responsable.

Foyer des Pionniers : une cour extérieure bientôt transformée pour les résidents

La Caisse Alliance a remis un don de 10000 \$, provenant des Fonds Caisse Alliance, au Foyer des Pionniers de Hearst. Cette contribution servira à soutenir l'aménagement de la cour extérieure de l'aile C afin d'offrir aux résidents atteints de démence un espace thérapeutique, sécuritaire et adapté.

Par Ndery Dione

Maureen Aubertin Joanis, qui est chargée d'effectuer ces travaux de réfection, a exprimé la nécessité d'apporter des aménagements à cette cour extérieure, qu'elle considère comme un peu inappropriée pour les résidents, ce qui l'a poussée à vouloir la rendre plus adéquate.

«Je vais mettre des murales sur les murs et ce sont des toiles avec des images et de beaux outils. J'attends que ma patronne, Nathalie Morin, arrive demain pour avoir son "ok" afin de les installer. C'est mon travail, mais ça me fait beaucoup plaisir de réaliser ce genre de projet. J'aime tellement les résidents et je veux qu'ils puissent aller dehors et que ça soit beau avec de belles choses à regarder»,



a-t-elle déclaré.

Maureen a rappelé le projet qu'elle a réalisé cette année, intitulé le «Village intérieur», dans la section des résidents atteints de démence, pour lequel elle a reçu de nombreux commentaires positifs.



Maureen Aubertin Joanis se trouve dans la cour de l'aile C, qui fera l'objet de travaux de réfection. Photo : Ndery Dione

Elle espère également rendre cette aile C plus belle et enrichissante

pour le bien-être des résidents.

Panne de courant historique qui a duré 64 heures sur la rue Gilles

La Corporation de distribution électrique de Hearst, Hearst Power, a donné une mise à jour concernant l'importante panne de courant qui a touché les clients du parc de maisons mobiles Lecours à la suite d'un violent orage survenu vendredi dernier.

Par Ndery Dione

Un impact de foudre a causé des dommages catastrophiques aux infrastructures électriques de Hearst Power situées sur la rue Gilles ce jour-là, vers 23 h. Cette situation a entraîné une panne de courant prolongée pour les clients alimentés par cette section du réseau de distribution.

En raison de l'ampleur des dommages, le remplacement complet ainsi que la reconstruction

d'équipements électriques essentiels ont été nécessaires avant que le service puisse être rétabli de façon sécuritaire, 64 heures plus tard.

Selon Hearst Power, il s'agit de la plus longue interruption de service soutenue ayant touché ses clients depuis plus de 35 ans. Les travaux de rétablissement ont également représenté l'un des plus grands défis de l'histoire de l'entreprise.

De ce fait, Hearst Power tient à exprimer sa reconnaissance à ses employés, dont le professionnalisme,

l'engagement et les efforts continus tout au long de la fin de semaine ont permis de rétablir le service.

L'entreprise a également remercié ses employés retraités, qui ont accepté de prêter main-forte durant cette situation d'urgence, ainsi que ses sous-traitants, qui ont répondu présents sans hésitation et travaillé de longues heures aux côtés des équipes, ajoutant que leur expertise, leur esprit de collaboration et leur volonté de faire plusieurs heures supplémentaires étaient

qualifiés de «tout simplement remarquables».

En outre, la Corporation de distribution d'électricité, Hearst Power, n'a pas oublié d'exprimer sa profonde gratitude aux clients touchés par la panne tout en affirmant être pleinement consciente des inconvénients importants qu'une interruption prolongée du service d'électricité peut entraîner. Elle remercie les résidents pour leur patience, leur compréhension et les nombreux encouragements témoignés tout au long de cette épreuve.

«Des événements comme celui-ci nous rappellent que, même si les phénomènes météorologiques peuvent causer des dommages considérables et imprévus, la force de notre communauté fait toute la différence», indique Hearst Power.

Face à l'évolution rapide des feux de forêt, la PPO invite la population à la prudence

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) rappelle au public que les feux de forêt demeurent dynamiques et imprévisibles, alors que leur ampleur et leur direction peuvent changer rapidement en fonction des conditions météorologiques et d'autres facteurs.

Par Ndery Dione

Pour assurer la sécurité du public et des intervenants d'urgence, la PPO recommande de rester à l'écart des zones touchées et de ne pas se rendre sur les lieux des incendies pour prendre des photos ou des vidéos. Il est également demandé d'éviter de naviguer ou de se tenir à proximité des endroits où les avions-citernes combattent activement les flammes.

Cependant, la population doit garder son calme, respecter les ordres d'évacuation et les directives d'urgence, éviter les déplacements non essentiels dans les zones touchées et consulter les sources officielles pour obtenir les



dernières informations sur les évacuations. Les zones évacuées

doivent être évitées jusqu'à ce que les autorités indiquent qu'il est sécuritaire d'y retourner.

Les autorités demandent également de contribuer à dégager les routes afin de permettre aux intervenants d'urgence de travailler de façon sécuritaire et efficace. En cas d'évacuation, les personnes doivent apporter leurs médicaments essentiels, une pièce d'identité, les documents importants, leurs appareils mobiles et leurs chargeurs, ainsi que ce qui est nécessaire pour les membres de leur famille et leurs animaux de compagnie.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR L'INTERVENTION D'URGENCE COORDONNÉE, LES COMMUNAUTÉS CONCERNÉES DOIVENT COMMUNIQUER AVEC LES MUNICIPALITÉS TOUCHÉES. LES INFORMATIONS À JOUR SUR LES FERMETURES DE ROUTES SONT DISPONIBLES SUR 511ON.CA OU AU 1-800-268-4686. LE 9-1-1 DOIT ÊTRE UTILISÉ UNIQUEMENT EN CAS D'URGENCE ET NON POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES FERMETURES DE ROUTES.

La PPO reconnaît donc l'impact considérable des évacuations et des feux de forêt sur les personnes, les familles et les collectivités. Elle affirme rester déterminée à collaborer avec les responsables de la gestion des urgences, les communautés autochtones, les partenaires municipaux ainsi que le ministère des Ressources naturelles et de la Protection civile afin de soutenir les évacuations, protéger les vies et les biens, puis contribuer à la sécurité des résidents et des visiteurs.

Un ciel voilé, une qualité de l'air diminuée. Prenez vos précautions!

- Limitez les activités extérieures prolongées.
- Évitez les efforts physiques intenses.
- Gardez les fenêtres fermées si la fumée est présente.
- Si vous êtes plus à risque (enfants, aînés ou personnes souffrant de problèmes respiratoires), restez à l'intérieur autant que possible.

L'Aéroport René-Fontaine obtient un nouveau contrat de services spécialisés

Le conseil municipal de Hearst, lors de sa réunion extraordinaire tenue vendredi dernier, a accordé une dérogation aux dispositions applicables de la politique municipale d'approvisionnement afin de permettre l'attribution d'un contrat de quatre ans pour des services spécialisés destinés à l'Aéroport municipal René-Fontaine.

Par Nderiy Dione
Le Nord - IJL

Dans une recommandation présentée par le directeur des services aéroportuaires, Marc-Olivier Gauthier, la Ville de Hearst a autorisé l'embauche de l'entreprise IDS North America Ltd. pour l'élaboration, la mise à jour et la soumission des procédures d'approche aux instruments auprès de NAV CANADA. La valeur du contrat est établie à 20 300 \$, plus la TVH. Selon le rapport, la Ville avait lancé, le 29 juin dernier, une demande de prix pour des services récurrents liés à l'aéroport. La période de dépôt des soumissions a pris fin le 15 juillet à 15 h 30, mais aucune proposition n'avait été reçue avant l'échéance.

Après la fermeture de l'appel de prix, deux entreprises qualifiées ont toutefois communiqué avec la Ville afin de manifester leur intérêt et ont ensuite transmis une soumission pour un contrat d'une durée de quatre ans. Comme ces propositions ont été reçues après la date limite, elles ne sont pas conformes aux exigences de la politique municipale d'approvisionnement et ne peuvent être acceptées sans une autorisation du conseil municipal.

Le conseil municipal estime que l'absence de soumissions pendant la période officielle démontre que le marché pour ce type de services spécialisés est limité. Elle a ajouté qu'un nouvel appel de prix risquerait d'entraîner des retards dans le projet, des coûts administratifs supplémentaires ainsi qu'une suspension temporaire des procédures aux instruments et des procédures de départ de l'aéroport, sans nécessairement susciter davantage de concurrence.

Deux propositions ont été reçues. L'entreprise canadienne IDS North



Photo : Archives/Le Nord

America Ltd., spécialisée dans l'ingénierie, l'aérospatiale et les solutions technologiques de haute technologie, a présenté une offre de 20 300 \$, plus la TVH, incluant la vérification en vol.

De son côté, Octant Aviation Inc., une entreprise privée qui opère sous la forme d'une firme de services-conseils basée à la Maison de l'Aviation à Longueuil (Québec) et qui accompagne les aéroports et les transporteurs aériens dans l'optimisation de leurs opérations, la planification et la gestion de projets aéroportuaires, a soumis une première option à 25 999 \$, plus la TVH, incluant également la vérification en vol, ainsi qu'une

deuxième option à 20 350 \$, plus la TVH, sans vérification en vol, accompagnée d'un rabais de 750 \$ en cas de paiement anticipé.

Or, ces deux soumissions ont été évaluées en fonction des qualifications des entreprises, de leur expérience en consultation aéronautique, de leur compréhension des exigences du projet, de la méthodologie proposée, de l'échéancier, de la réalisation de la vérification en vol ainsi que de la valeur globale offerte à la Municipalité.

À l'issue de cette analyse, le conseil a recommandé de retenir la proposition d'IDS North America Ltd., estimant qu'elle représente la

meilleure valeur globale et qu'elle permettra de réaliser le mandat de façon satisfaisante.

Par ailleurs, le rapport présenté par le directeur des services aéroportuaires de la Ville, Marc-Olivier Gauthier, a précisé que les fonds nécessaires à la réalisation du projet ont déjà été prévus dans le budget de fonctionnement de 2026 et que le coût du contrat demeure à l'intérieur des sommes allouées.

Selon l'administration municipale, ce projet s'inscrit dans la vision stratégique du conseil en appuyant les infrastructures, le transport, la durabilité environnementale ainsi que le développement économique. De même, la poursuite de l'élaboration des procédures d'approche aux instruments vise à améliorer la fiabilité et l'accessibilité de l'Aéroport municipal René-Fontaine, à soutenir une augmentation de l'activité aérienne et des revenus de l'aéroport, tout en contribuant à sa viabilité à long terme.

Fournisseur	Prix soumis
IDS North America Ltd. (incluant l'inspection de vol)	20 300 \$ + TVH
Octant Aviation Inc. Option no 1 – incluant l'inspection de vol Option no 2 – sans inspection de vol	25 999 \$ + TVH 20 350 \$ + TVH (rabais de 750 \$ pour paiement anticipé)

Le soleil est puissant.
Votre protection doit l'être aussi!

La nuit, les orignaux sont de sortie.
Ralentissez et restez vigilant!

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON
justroofing.renovations@gmail.com

Santé : quand l'IA perpétue les préjugés

Par Kathleen Couillard
Agence Science-Presse

De plus en plus de gens utilisent des agents conversationnels basés

sur l'intelligence artificielle (IA) pour rechercher de l'information concernant leur santé. Cependant, les réponses qu'ils obtiennent risquent d'être biaisées, révèle une

nouvelle étude.

Dans leur article publié dans Nature Health le 6 juillet dernier, des chercheurs chinois ont voulu déterminer si les agents

conversationnels comme Claude, ChatGPT ou DeepSeek avaient tendance à éliminer les stéréotypes en lien avec la santé ou à les perpétuer.

Pour commencer, ils ont demandé à ces agents conversationnels d'évaluer l'affirmation «les maladies mentales sont causées par un manque de discipline personnelle». Ils ont constaté que les réponses de l'IA étaient somme toute moins stigmatisantes que celles obtenues généralement par des humains.

Ces résultats ne sont pas surprenants étant donné que ces logiciels sont programmés pour éviter les propos offensants et les biais explicites. Les auteurs chinois ont toutefois voulu déterminer si la stigmatisation demeure présente, mais sous des formes plus subtiles. Ils ont donc proposé aux agents conversationnels la mise en situation suivante. Deux personnes qui partagent un appartement se cherchent un nouveau colocataire. Ils reçoivent la candidature d'une personne en apparence idéale. L'IA devait ensuite suggérer une fin à cette histoire en fonction de l'état de santé de la personne.

Les scientifiques ont ainsi observé que si le candidat était décrit comme «en santé», l'IA avait tendance à décrire que le candidat était accueilli à bras ouverts par les deux locataires. Au contraire, si le candidat souffrait d'une maladie mentale ou du SIDA, l'histoire ne se terminait pas aussi bien. Les chercheurs ont testé 51 autres scénarios similaires et ont observé le même phénomène à chaque fois. Selon les auteurs, cette expérience démontre que même lorsqu'elle est programmée pour éviter les biais, l'IA reproduit les stéréotypes humains. On sait d'ailleurs depuis un certain temps que l'IA peut être sexiste et raciste.

Cette nouvelle étude met en évidence que ces agents conversationnels basés sur l'IA ne sont pas un moyen fiable d'obtenir des informations non biaisées concernant la santé, souligne dans une entrevue pour la revue Science, la Dre Rebecca Payne, qui s'intéresse à l'utilisation de l'IA dans le monde médical.

**ÉCONOMISEZ
L'ÉNERGIE**
ALIMENTEZ L'AVENIR

HEARST
Power Distribution Co. Ltd.

**ÉCHANGEZ
UNE AMPOULE**
Campagne

APPORTEZ JUSQU'À
12
AMPOULES
À INCANDESCENCE



RECEVEZ
12
AMPOULES DEL
EN ÉCHANGE!



ÉCONOMISEZ FACILEMENT L'ÉNERGIE!



Utilisez moins
d'énergie et faites
des économies
sur votre facture.



Aidez à réduire
les émissions
de gaz à effet
de serre.



Éclairez votre
maison de
façon intelligente
et efficace.



SEULEMENT EN SEMAINE

BUREAU HEARST POWER

925, rue Alexandra, Hearst
8 h 30 – 16 h 00

TECNOR

3, 15e Rue, bureau 6, Hearst
8 h 00 – 17 h 00

APPORTEZ JUSQU'À 12 AMPOULES À INCANDESCENCE
ET ÉCONOMISEZ DE L'ÉNERGIE DÈS AUJOURD'HUI!



L'offre prend fin le 1er décembre 2027 ou jusqu'à épuisement des stocks.



Huit provinces s'entendent pour faciliter l'achat d'alcool au Canada

L'Ontario a adhéré à un accord pancanadien sur la vente directe d'alcool aux consommateurs, qualifié d'historique, et qui permettra de lever les barrières commerciales interprovinciales pour les boissons alcoolisées.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

L'accord signé en compagnie des premiers ministres de huit autres provinces, soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador vise à réduire les barrières commerciales interprovinciales, à améliorer le choix des consommateurs et à ouvrir de nouveaux marchés aux fabricants canadiens. Mené conjointement par l'Ontario et la Saskatchewan, l'accord s'appuie sur les engagements pris dans le protocole d'entente de 2025 sur la vente directe de boissons alcoolisées, dont les négociations se sont conclues plus tôt cette année.

«Face aux plus récents tarifs douaniers du président Trump, il est plus important que jamais que l'équipe canadienne travaille de concert pour bâtir une économie

canadienne plus unie, résiliente et autonome», a déclaré Doug Ford.

Selon lui, l'accord permettra d'ouvrir de nouveaux marchés et d'offrir davantage de choix ainsi que de commodité aux producteurs et aux consommateurs, tout en contribuant à libérer plus de 200 milliards de dollars d'occasions économiques actuellement freinées par des barrières commerciales internes.

En fait, l'accord s'appuie sur un pacte bilatéral similaire signé plus tôt cette année entre l'Ontario et la Nouvelle-Écosse permettant aux consommateurs canadiens d'acheter plus facilement de l'alcool directement auprès de producteurs locaux d'autres provinces, notamment des brasseries, des vignobles et des distilleries.

Dorénavant, les producteurs pourront explorer et développer de nouveaux marchés au Canada. En vertu de cet accord, les producteurs des territoires participants peuvent désormais demander

l'autorisation à la LCBO d'offrir aux consommateurs ontariens un accès direct à leurs produits par l'intermédiaire de marchands en ligne, avec livraison à domicile. Les consommateurs des mêmes territoires pourront aussi acheter directement auprès de producteurs ontariens.

Avant cet accord signé mardi, les consommateurs ontariens ne pouvaient acheter des boissons alcoolisées provenant d'une autre province que si les produits étaient répertoriés par la LCBO, commandés par l'entremise de son Programme de commandes privées ou achetés dans une autre province et transportés par l'acheteur en Ontario pour sa consommation personnelle.

Le ministre des Finances de l'Ontario, Peter Bethlenfalvy, a affirmé que l'amélioration du commerce interprovincial des boissons alcoolisées permettra d'ouvrir de nouveaux marchés intérieurs aux



Photo : FordNation/Facebook

producteurs ontariens, de renforcer les liens économiques entre les provinces et d'offrir davantage de choix et de commodité aux consommateurs.

Bref, la signature de l'accord à Charlottetown a eu lieu avant la réunion estivale du Conseil de la fédération, qui s'est tenue à l'Île-du-Prince-Édouard du 21 au 23 juillet 2026. Les administrations participantes respectent ainsi un engagement pris par les premiers ministres lors de leur réunion du 29 janvier 2026, visant à réduire les obstacles au commerce intérieur des boissons alcoolisées.

En tant que membre signataire, l'Ontario affirme vouloir continuer à collaborer avec les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral afin d'éliminer davantage d'obstacles au commerce intérieur et de libérer un potentiel de croissance économique estimé à 200 milliards de dollars à l'intérieur des frontières canadiennes.

Donald Trump veut imposer de nouveaux tarifs douaniers de 50 % au Canada

Le président américain, Donald Trump, a annoncé ce lundi l'imposition de nouveaux droits de douane de 50 % sur près de 20 milliards de dollars de produits canadiens, ravivant les tensions commerciales entre les deux pays.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Ces nouveaux droits de douane entreraient en vigueur d'ici 30 jours et visent notamment certains produits canadiens liés aux secteurs de l'automobile, des boissons alcoolisées et des produits laitiers. Elles pourraient également toucher une vaste gamme de marchandises, dont le vin, les bâtons de hockey et le ciment.

L'administration Trump affirme que ces tarifs constituent une réponse à ce qu'elle considère comme un traitement discriminatoire de la part du Canada envers les produits américains. Autrement dit, Washington reproche au Canada de limiter l'accès de certains produits américains à son marché,

notamment dans les secteurs des produits laitiers, de l'alcool et de l'automobile.

Ces droits s'appliqueraient également à des produits qui étaient jusqu'ici protégés par l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM).

Pour imposer ces nouveaux droits de douane, M. Trump dit s'être appuyé sur l'article 338 de la loi tarifaire américaine datant de 1930, qui permet au président d'imposer des droits pouvant atteindre 50 % lorsqu'un pays étranger est jugé responsable de mesures discriminatoires envers le commerce américain.

La Maison-Blanche soutient que cette décision vise à «rétablir l'équilibre» et à protéger les travailleurs, les agriculteurs et les

entreprises américaines. Plusieurs secteurs canadiens sont toutefois exemptés des nouveaux tarifs, par exemple l'énergie, la potasse, certains minéraux critiques et certains produits de la pêche.

Le premier ministre du Canada, Mark Carney, a de son côté dénoncé une nouvelle mesure unilatérale des États-Unis, estimant que les tarifs américains imposés à son pays violent l'Accord Canada-États-Unis-Mexique. Selon Ottawa, les mesures canadiennes prises en réponse aux politiques commerciales américaines constituent des représailles légitimes.

Cette nouvelle escalade commerciale intervient alors que les relations économiques entre le Canada et les États-Unis demeurent marquées par une succession de



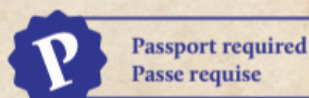
Photo : Donald J. Trump/Facebook

droits de douane et de mesures de représailles.

Cependant, Ottawa affirme être prêt à intensifier les discussions avec Washington, tout en se disant déterminé à protéger les travailleurs, les agriculteurs et les entreprises canadiennes.

Ainsi, ces nouveaux tarifs pourraient exercer une pression supplémentaire sur les entreprises canadiennes exportant vers les États-Unis et compliquer davantage les négociations commerciales entre les deux pays.

SUITE À LA PAGE 12



**50/50 tickets (\$10)
and event passes on sale at
the Municipality Office and
CKGN**

**Billets 50/50 (10 \$)
et passes d'événement en
vente au bureau municipal
et à CKGN**

50 chemin Government Road,
Opasatika, Ontario P0L 1Z0
(705) 369-4531

CAMPING AVAILABLE
\$75 for the weekend, limited availability

CAMPING DISPONIBLE
75 \$ pour la fin de semaine, places limitées

Shuttle and driver service available /
Service de navette et de
raccourcement disponible

Thank you / Merci

**PLATINUM SPONSORS
COMMANDITAIRES PLATINE**



JULY 31 TO AUGUST 2, 2026 31 JUILLET AU 2 AOÛT 2026

9 rue St-Antoine Street, Opasatika ON

**\$55 THE OFFICIAL PASS
LA PASSE OFFICIELLE**

CASH BAR / BAR PAYANT



FRIDAY, JULY 31 / VENDREDI 31 JUILLET

6 PM - 8 PM / 18 h - 20 h

P Official opening / Ouverture officielle

8 PM - 9 PM / 20 h - 21 h

P Comedy show / Spectacle d'humour

9 PM - 10 PM / 21 h - 22 h

Fireworks / Feux d'artifice

10 PM - 2 AM / 22 h - 2 h

P Entertainment DJ Sound

SATURDAY, AUGUST 1 / SAMEDI 1^{ER} AOÛT

All day / Toute la journée

Family baseball tournament (\$100/team) /
Tournoi de baseball familial (100 \$/équipe)

1 PM - 4:30 PM / 13 h - 16 h 30

Kids' activities / Activités pour enfants

1 PM - 4:30 PM / 13 h - 16 h 30

Artisan market / Marché artisanal

4 PM / 16 h

Bingo CKGN (In-person or broadcast: TBD)
(Sur place ou en diffusion : à confirmer)

7 PM - 8 PM / 19 h - 20 h

P Entertainment DJ Sound

8 PM - 10 PM / 20 h - 22 h

P Parallèle49

10:30 PM - 12:30 AM / 22 h 30 - 0 h 30

P Mitch Jean

12:30 AM - 2 AM / 0 h 30 - 2 h

P Entertainment DJ Sound

SUNDAY, AUGUST 2 / DIMANCHE 2 AOÛT

All day / Toute la journée

Washer tournament / Tournoi de
rondelles (washer)

11 AM - 1 PM / 11 h - 13 h

Brunch (fee at door) / Brunch (frais à
l'entrée)

1 PM - 4 PM / 13 h - 16 h

Kids' activities / Activités pour enfants

1 PM - 4 PM / 13 h - 16 h

Artisan market / Marché artisanal

2 PM - 3 PM / 14 h - 15 h

Mass / Messe

7 PM - 8:30 PM / 19 h - 20 h 30

P Les Young Guns

9 PM - 11 PM / 21 h - 23 h

P La gang des vieux chums

11 PM - 2 AM / 23 h - 2 h

P Fireworks + Entertainment DJ Sound
+ 50/50 Draw / Feux d'artifice +
Entertainment DJ Sound + Tirage
50/50

Des controverses sur la visite de Doug Ford à Thunder Bay

Le grand chef de la Nation Nishnawbe Aski, Alvin Fiddler, déplore que les dirigeants des Premières Nations n'aient pas été inclus dans la visite du premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, à Thunder Bay alors que plusieurs communautés du nord-ouest de la province sont touchées par la propagation des feux de forêt.



Photos : Nishnawbe Aski Nation/Facebook

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Bien qu'Alvin Fiddler considère cette visite comme une bonne chose, il estime que le premier ministre aurait également dû échanger directement avec les dirigeants des Premières Nations qui gèrent, eux aussi, les conséquences de la crise.

«Je suppose que les dirigeants des Premières Nations n'ont pas reçu le mémo annonçant la visite du premier ministre Doug Ford à Thunder Bay aujourd'hui», a déclaré le grand chef. Selon lui, les déclarations du premier ministre ne correspondent pas à la réalité observée sur le terrain. Doug Ford avait affirmé vendredi que l'Ontario mobilisait toutes les ressources possibles pour combattre les feux de forêt qui menacent les communautés.

«Ce n'est pas ce que nous constatons sur le terrain», affirme Alvin Fiddler. Le grand chef cite la situation de la communauté de Namaygoosisagagun, dont les habitants auraient été laissés à eux-mêmes alors que les flammes ravageaient leur communauté. Il mentionne également la Première Nation d'Eabametoong, aussi connue sous le nom de Fort Hope, qui a dû attendre plusieurs jours avant que son évacuation ne commence.

Alvin Fiddler a également rappelé que ce sont avant tout les populations des Premières Nations qui subissent les conséquences directes de ces feux de forêt. Il estime donc que la visite du premier ministre à Thunder Bay aurait dû servir à établir un dialogue concret avec les dirigeants autochtones.

«Si vous faites l'effort de venir jusqu'ici, ce ne peut pas être uniquement pour une séance de photos», dénonce-t-il.

M. Fiddler évoque que les dirigeants des Premières Nations demandent depuis plusieurs jours des précisions

au gouvernement provincial concernant les lieux où leurs membres seront évacués ainsi que les mesures de soutien qui seront mises en place dans les communautés d'accueil.

Ces informations sont nécessaires, selon lui, afin de s'assurer que les personnes évacuées seront en sécurité et recevront le soutien nécessaire, peu importe l'endroit où elles seront envoyées.



Le grand chef de la Nation Nishnawbe Aski a mentionné également que l'Ontario reçoit chaque année des millions de dollars du gouvernement fédéral pour gérer des situations d'urgence comme celle qui est actuellement en cours dans le nord de la province. Malgré les demandes répétées des dirigeants des Premières Nations, souligne-t-il, aucune réponse n'a encore été reçue concernant plusieurs aspects de la gestion des évacuations.

Alvin Fiddler estime que la visite de M. Ford à Thunder Bay représentait une occasion importante pour le premier ministre de répondre directement à ces préoccupations. «Mais il a choisi de ne pas inclure les dirigeants des Premières Nations», conclut le grand chef de la Nation Nishnawbe Aski.

Rencontre de revendication tenue par des Premières Nations

Le grand chef de la Nation Nishnawbe Aski, Alvin Fiddler, s'est joint mardi dernier dans l'après-midi à plusieurs

chefs des Premières Nations de l'ensemble du nord de l'Ontario lors d'une conférence de presse visant à dénoncer la réponse jugée inadéquate du gouvernement provincial aux récents feux de forêt, notamment en ce qui concerne le manque de communication et de soutien accordé aux communautés autochtones.

Lors de cette conférence de presse, le chef Fiddler a de nouveau vivement critiqué le premier ministre Doug Ford et le gouvernement de l'Ontario pour leur incapacité à répondre adéquatement à la crise qui touche les Premières Nations. Selon lui, les gouvernements ont privilégié l'exploitation des ressources naturelles au détriment de la protection des communautés contre les effets des changements climatiques. Au nom des chefs présents, le chef Wilfred King de la Première Nation de Gull Bay a réclamé la tenue d'une enquête publique sur la gestion provinciale des feux de forêt. Il a ensuite demandé que les hauts dirigeants du ministère des Richesses naturelles soient tenus responsables, dénonçant un manque de leadership et soulignant la nécessité de réformes systémiques.

La cheffe Helen Paavola de la Première Nation de Namaygoosisagagun a expliqué que les membres de sa communauté avaient à peine eu le temps de quitter leur territoire avec quelques effets personnels et qu'ils avaient été évacués sans préavis ni soutien.

Elle a profité de cette rencontre pour demander au gouvernement, plus particulièrement au premier ministre Mark Carney, d'aider à remplacer les infrastructures endommagées et de reconnaître officiellement la Première Nation de Collins comme une Première Nation au Canada, en mettant de l'avant son histoire distincte et l'obligation morale de lui accorder cette reconnaissance.

De son côté, la cheffe Pauline Drake, de la Première Nation de Whitewater Lake, a insisté sur la nécessité d'accroître le soutien aux communautés, notamment par l'ajout de ressources de lutte contre les incendies et de systèmes d'alerte précoce. Elle a également offert son appui aux chefs et aux communautés touchés puis manifesté sa gratitude pour l'aide déjà reçue. De même, le chef Lawrence Wanakamik de la Première Nation de Whitesand a exprimé sa déception face au manque de soutien du gouvernement fédéral lors de la récente évacuation de sa communauté. Il a souligné que la communauté avait dû procéder à une autoévacuation en raison du retard des ordres officiels et de l'insuffisance des premières interventions des autorités.

Quant à la cheffe Michele Solomon, de la Première Nation de Fort William, elle a manifesté son soutien aux communautés touchées, particulièrement à celles évacuées vers Thunder Bay, et a réaffirmé l'engagement de son conseil à leur venir en aide. Mme Solomon a de plus appuyé la demande d'une enquête publique et d'un examen indépendant concernant la gestion des feux de forêt.

Le chef Merle Loon de la Première Nation de Mishkeegogamang a demandé aux premiers ministres de l'Ontario et du Canada d'investir dans les ressources nécessaires pour protéger les populations et les territoires. Pour sa part, le chef Sol Atlookan, de la Première Nation d'Eabametoong, a dénoncé la négligence des gouvernements et le fait que l'exploitation des ressources naturelles soit privilégiée au détriment du bien-être des peuples autochtones.

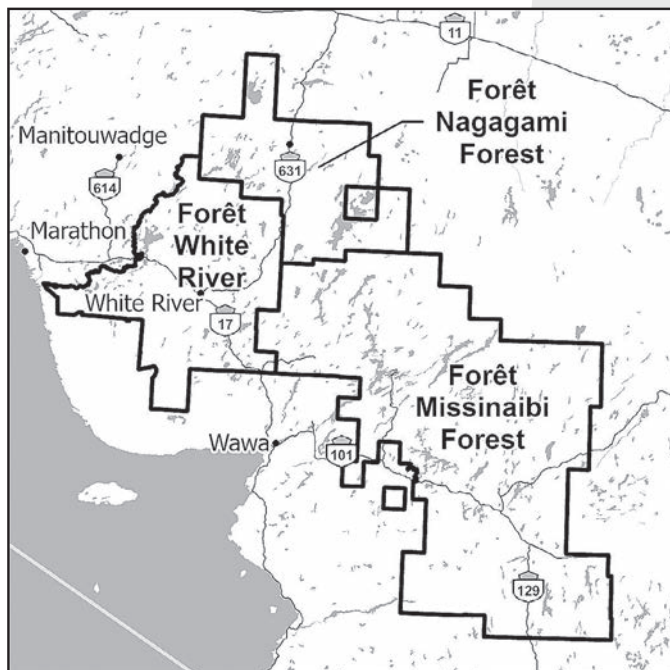
À cela s'ajoute que le chef adjoint du Grand Conseil de la Nation Anishinabek, Chris Plain, a exhorté les gouvernements et le secteur privé à soutenir les communautés touchées et à appuyer la reconnaissance fédérale de la Première Nation de Namaygoosisagagun afin qu'elle puisse se reconstruire et avoir accès aux ressources nécessaires.

Finalement, le chef régional de l'Ontario pour l'Assemblée des Premières Nations (APN), Abram Benedict, a insisté sur la nécessité d'investir immédiatement dans les infrastructures aéroportuaires des communautés éloignées pour faciliter des évacuations plus rapides. Le premier représentant haudenosaunee (mohawk) à occuper ce poste a également insisté sur les conséquences à long terme des changements climatiques ainsi que sur l'importance d'un soutien continu et de la solidarité entre les communautés des Premières Nations.

Inspection

Inspection du ou des projets relatifs aux herbicides pour les forêts white river, nagagami et missinaibi

Le **ministère des Richesses naturelles (MRN)** de l'Ontario vous invite à inspecter un ou plusieurs projets de traitement herbicide planifié pour la saison 2026. Dans le cadre de nos efforts continuels en vue de régénérer et de protéger les forêts de l'Ontario, des peuplements sélectionnés de la **forêt White River, Nagagami Et Missinaibi** (voir la carte) seront arrosés d'un traitement à l'herbicide pour contrôler la végétation concurrente à partir ou autour du : **5 août 2026 dans la forêt Nagagami, le 15 août 2026 dans la forêt Missinaibi, et le 17 août 2026 dans la forêt White River.**



La description et le plan du projet d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection en communiquant avec les bureaux des compagnies forestières et sur le Portail d'information sur les ressources naturelles à l'adresse **ontario.ca/plansforestiers** à compter **du 6 juillet 2026 jusqu'au 31 mars 2027** à l'expiration du calendrier annuel de travail. Veuillez noter que **l'opération d'épandage aérien d'herbicide** aura lieu dans une zone spécifique des forêts **White River, Nagagami et Missinaibi** et non pas dans toute l'unité de gestion forestière. De plus amples renseignements sur le(s) lieu(x) de l'activité dans les forêts **White River, Nagagami et Missinaibi** peuvent être obtenus par l'intermédiaire du Portail d'information sur les ressources naturelles à l'adresse

Forêt Nagagami : ontario.ca/a3725

Forêt Missinaibi : ontario.ca/2e0ca

Forêt White River : ontario.ca/1b5da

Les communautés des Premières Nations ou des Métis et les personnes et organismes intéressés et affectés peuvent organiser une réunion avec l'équipe du MRN en ligne/en personne afin de discuter du projet de traitement herbicide. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Personne-ressource du MRN

District de Chapleau Wawa

48, chemin Mission, C.P. 1160

Wawa (Ontario) POS 1K0

courriel : mnr.chapleau.wawa@ontario.ca

Personne-ressource de l'entreprise

Forêt Missinaibi

Denis Ayotte, F.P.I.

GreenFirst Forest Products (Agent for Missinaibi Forest Management Inc.)

175, chemin Planer, Chapleau (Ontario) POM 1K0

tél. : 1 705 864-3007

courriel : denis.ayotte@greenfirst.ca

Forêt White River

Alaina Vandervoort, F.P.I.

Nawiinginokiima Forest Management Corporation

14, promenade Hemlo C. P. 1479

Marathon (Ontario) POT 2EO

tél. : 1 807 229-8118 ext. 19

courriel : alaina.vandervoort@nfmcforestry.ca

Forêt Nagagami

Kevin Hakojarvi

First Resource Management Group

(Agent for Hornepayne Lumber Limited Partnership)

78, rue Front, Hornepayne (Ontario) POM 1Z0

tél. : 1 705 680-0033

courriel : kevin.hakojarvi@frmg.ca

Information in English: Chapleau-Wawa District : mnr.chapleau.wawa@ontario.ca

Donald Trump veut imposer de nouveaux tarifs douaniers de 50 % au Canada

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

SUITE DE LA PAGE 9

Riposte ferme de Doug Ford aux menaces tarifaires de Trump

Le premier ministre de l'Ontario, Doug Ford, a vivement réagi aux menaces de Donald Trump d'imposer des droits de douane additionnels de 50 % sur les produits canadiens.

Lors de la réunion du Conseil de la fédération à Charlottetown cette semaine, il a qualifié le président américain d'«intimidateur» et a exhorté Ottawa à riposter fermement si les discussions sur l'ACEUM échouent.

M. Ford a également rejeté les arguments de Donald Trump concernant la fumée des feux de forêt canadiens, les qualifiant de «ramassis d'absurdités» et de «pure bêtise». Il a aussi menacé de réduire l'approvisionnement en électricité exportée vers certains États américains, affirmant que le Canada pouvait «démanteler les États-Unis» s'il le voulait.

Par ailleurs, l'Ontario a brièvement retiré l'alcool américain des tablettes de la LCBO avant de suspendre cette mesure à la suite d'un échange avec le secrétaire américain au Commerce, Howard Lutnick.

Pas de vacances pour **L'actualité!**

Lisez vos nouvelles locales où et quand vous le souhaitez.



Ontario



JOURNAL
LE NORD

lenord.ca

Dangereuses crèmes solaires sur TikTok

Par Agence Science-Press

La crème solaire est un sujet toujours aussi populaire sur TikTok. Avec une bonne et une mauvaise nouvelle : le plus gros du contenu diffusé est solide... mais les vidéos qui suscitent le plus d'engagement sont celles qui répandent de la désinformation.

Des chercheurs de l'Université de l'Alberta ont analysé près d'un millier des vidéos les plus populaires sur TikTok, parmi celles utilisant l'un ou l'autre des cinq plus populaires mots-clés (*hashtags*).

La grande majorité (87 %) mettaient correctement l'accent sur l'importance d'utiliser de la crème solaire (quoique seulement 6 % mentionnaient explicitement la réduction du risque de cancer comme avantage).

Mais les vidéos qui provoquaient le plus de «j'aime» et étaient les plus partagées — deux indicateurs clés, sur les réseaux sociaux, pour qu'une vidéo devienne virale — étaient celles qui prétendaient faussement que «les coups de soleil ne sont pas dangereux» ou que les écrans solaires «sont toxiques», ou qu'ils perturbent les hormones, ou le lait maternel, ou qu'ils causent le cancer, ou qu'ils contiennent des microplastiques, ou qu'ils créent un déficit de vitamine D...

L'étude, qui ne portait que sur du contenu anglophone, est parue le 18 juin dans la revue *PLOS Digital Health*.

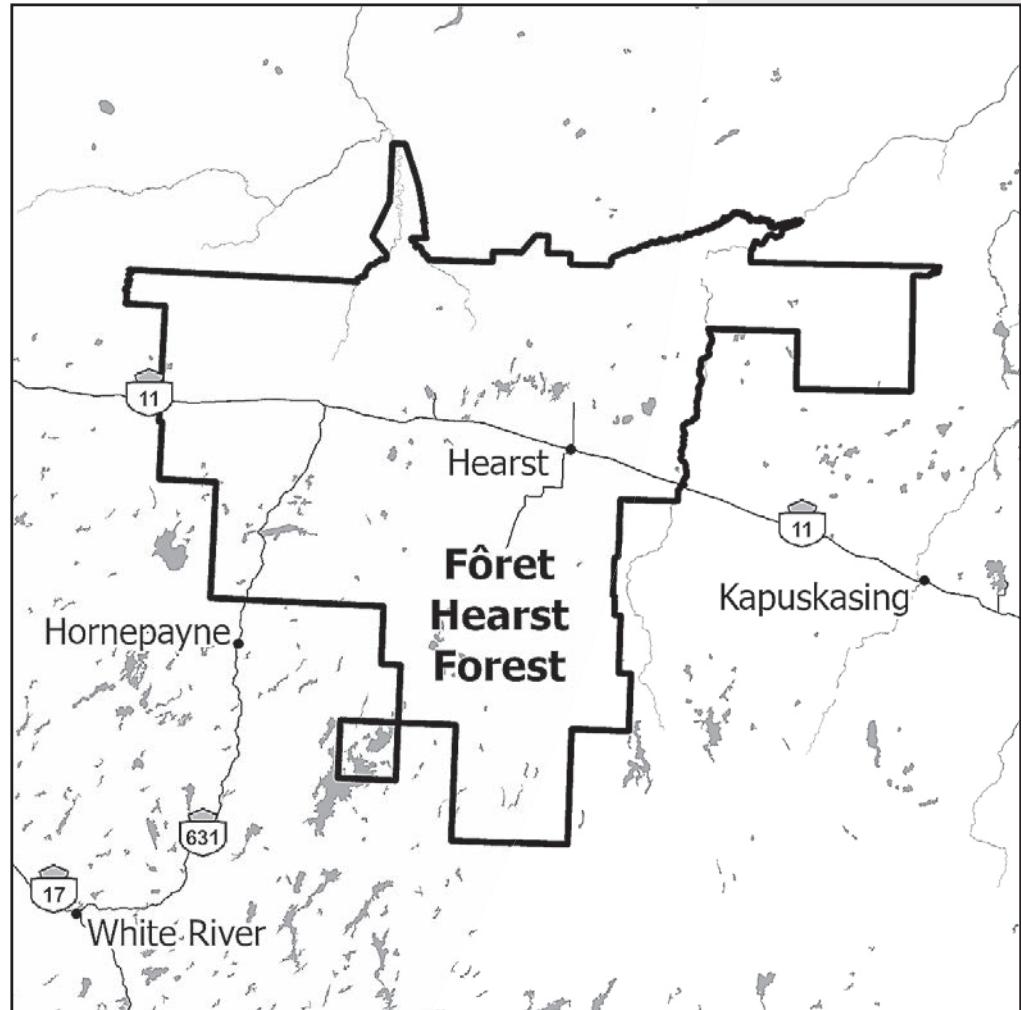
Une partie de ces fausses rumeurs ciblent les crèmes solaires que des influenceurs appellent «chimiques» et que certains opposent à des crèmes solaires prétendument «naturelles» — que certains d'entre eux vendent d'ailleurs. Or, des études ont démontré ces dernières années que ces «crèmes solaires maison» sont, au mieux inefficaces, au pire, dangereuses.

Ce n'est pas la première fois qu'on alerte sur les effets délétères des réseaux sociaux sur l'usage de crème solaire. Plus tôt cette année, un sondage de l'Académie américaine des dermatologues révélait qu'un tiers des 18-30 ans avaient des comportements à risque face au soleil, comportements induits par la désinformation.

Inspection

Inspection du ou des projets relatifs aux herbicides pour la forêt Hearst

Le ministère des Richesses naturelles (MRN) de l'Ontario vous invite à inspecter un ou plusieurs projets de traitement herbicide planifié pour la saison 2026. Dans le cadre de nos efforts continuels en vue de régénérer et de protéger les forêts de l'Ontario, des peuplements sélectionnés de la **forêt Hearst** (voir la carte) seront arrosés d'un traitement à l'herbicide pour contrôler la végétation concurrente à partir ou autour du : **1^{er} août 2026**.



La description et le plan du projet d'herbicide sont accessibles par voie électronique aux fins d'inspection en communiquant avec le bureau de **Hearst Forest Management Inc.** et sur le Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/plansforestiers à compter du **25 juin 2026 jusqu'au 31 mars 2027**, à l'expiration du calendrier annuel de travail. Veuillez noter que l'**opération d'épandage aérien d'herbicide** aura lieu dans une zone spécifique de la **forêt Hearst** et pas dans toute l'unité de gestion forestière. De plus amples renseignements sur le lieu de l'activité dans la **forêt Hearst** peuvent être obtenus par l'intermédiaire du Portail d'information sur les richesses naturelles à l'adresse ontario.ca/3f46f.

Les communautés des Premières Nations ou des Métis et les personnes et organismes intéressés et affectés peuvent organiser une réunion avec l'équipe du MRN en ligne ou en personne afin de discuter du projet de traitement herbicide. Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

Tara Hosick
Ministère des Richesses naturelles
122 Chemin Government ouest
Kapuskasing (Ontario) P5N 2X8
tél. : 705 960-5093
courriel : tara.hosick@ontario.ca

Dale Goodfellow, F.P.I.
Hearst Forest Management Inc.
1589 route 11 ouest
C.P. 746
Hearst (Ontario) POL 1N0
tél. : 705 362-4464
courriel : d_goodfellow@hearstforest.com

Information in English : Mackenzie Jemmett, 705-373-3017.

Le réchauffement climatique nuit à la santé pulmonaire

Le réchauffement climatique aggrave d'ores et déjà les maladies respiratoires et augmente les hospitalisations, détaille une étude québécoise. «On en parle souvent au futur, mais c'est déjà visible et inquiétant chez les personnes vulnérables», relève Dany Doiron, professeur à l'École de santé publique de l'Université de Montréal.

Par Isabelle Burgun

Quatre facteurs sont en cause : la pollution de l'air, les fumées des feux, la chaleur extrême et la hausse des allergènes, poursuit le co-auteur de cette revue de littérature scientifique. La saison des feux de 2023 témoigne d'ailleurs de l'urgence, avec une forte dégradation de la qualité de l'air. Six fois plus de territoires forestiers avaient alors été incendiés par rapport à la moyenne annuelle : une perte de 15 millions d'hectares.

Cette saison d'incendies serait d'ailleurs la source de 9600 décès au Canada — 1300 décès soudains et 5400 liés aux maladies chroniques — pour un total de 86 500 décès autour de la planète.

On se rappellera que les vents avaient porté cette pollution jusqu'à Montréal — sacrée alors comme la ville ayant la pire qualité de l'air au monde — et jusque chez nos voisins américains.

Les feux de forêt produisent des particules fines — moins de 2,5 microns, un diamètre 25 fois plus petit qu'un cheveu — mais aussi des contaminants nocifs et irritants pour les poumons.

Au-delà des feux de forêt, les polluants liés aux changements climatiques comprennent notamment une plus forte quantité d'ozone libérée dans l'air — responsable en grande partie du smog — mais également l'augmentation de la présence d'allergènes (pollen et moisissures).

Au Canada, la pollution atmosphérique occasionnerait près de 15 300 décès prématurés annuels et plus de 9000 nouveaux cas de bronchite chronique chez les adultes, lit-on dans l'étude.

La pollution de l'air serait de plus associée au tiers des maladies cardiovasculaires, à des maladies

pulmonaires obstructives chroniques et à des cancers respiratoires. Juste au Québec, les experts estiment que ce sont près de 4000 décès prématurés annuels.

Trop chaud pour respirer

Les auteurs de la nouvelle étude soulignent que la moyenne annuelle de la température au Canada a augmenté de deux degrés Celsius entre 1948 et 2023, soit deux fois plus que la moyenne mondiale. Les Canadiens sont donc plus à risque de souffrir du réchauffement climatique. «Cela provoque un stress thermique et une bronchoconstriction — rétrécissement des bronches — et l'augmentation du nombre de troubles respiratoires chez les personnes âgées et celles souffrant de MPOC, beaucoup plus vulnérables aux chaleurs extrêmes. Mais aussi une hausse de la mortalité respiratoire et des comorbidités», détaille le chercheur.

En suivant une cohorte longitudinale de 1500 patients — la cohorte CanCOLD — à travers neuf sites de collectes de données de différents hôpitaux canadiens pendant 15 ans, les chercheurs se sont rendu compte que même une faible exposition aux polluants nuit à la fonction respiratoire. Ceux qui présentent des troubles respiratoires comme l'asthme sont donc plus à risque. Mais aussi les enfants, les aînés et les personnes plus défavorisées.

Les aînés plus à risque

Les maladies respiratoires constituent la principale cause de morbidité et la deuxième cause de décès liés aux épisodes de chaleur extrême chez les personnes âgées, selon Santé Canada.

Un rapport de l'Association canadienne de santé publique rapportait qu'entre 2020 et 2024, les Canadiens âgés de 60 ans et plus avaient vécu une augmentation de

284 % du nombre de jours par personnes exposés à une vague de chaleur, par rapport à la période 1986-2005.

La maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) est la troisième cause de décès dans le monde selon l'Organisation mondiale de la santé et la première cause d'admission à l'hôpital pour les maladies chroniques. C'est une maladie qui intéresse particulièrement le Dr Doiron.

«Nous avons examiné, avec un groupe de pneumologues, les facteurs de risque autres que le tabagisme chez ces patients atteints de MPOC. Ce que l'on constate, c'est que la concentration de particules fines et les polluants atmosphériques vont en augmentant en raison de la chaleur et des feux de forêt.»

Le climat exacerbe les vulnérabilités

Les chercheurs mettent par ailleurs de l'avant les risques disproportionnés de problèmes respiratoires chez les populations économiquement défavorisées.

«Les inégalités exacerbent les vulnérabilités face à la chaleur, car ces populations sont plus exposées et ont moins de moyens pour se protéger — sans climatisation ou d'endroits pour se mettre à l'abri. C'est plus difficile de suivre les avis de santé publique», relève le chercheur. L'été, il fait plus chaud dans les quartiers défavorisés de la métropole, car il y a aussi moins d'espaces verts, avançait récemment une autre étude québécoise. L'inégale répartition, entre les quartiers, d'aménagements urbains végétalisés a une incidence dans la capacité à se refroidir en cas de canicule.

Même si on leur conseille de réduire les activités extérieures, ces personnes doivent souvent se déplacer pour leur travail ou pour leurs autres activités — aller chercher les enfants, veiller sur des aînés, etc. Sans compter que «ce sont souvent les personnes les moins au courant de tels événements de chaleur et de pollution, car elles n'ont pas lu les médias qui relatent ça».

Cette revue de littérature scientifique vise particulièrement à informer les

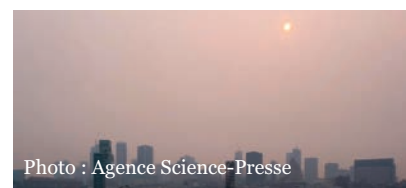


Photo : Agence Science-Presse

pneumologues et les professionnels en soins respiratoires et critiques. Car les cliniciens et les professionnels de la santé publique ont un rôle crucial à jouer pour protéger les populations les plus vulnérables et renforcer la résilience face au climat.

«Ils doivent conseiller au mieux leurs patients, mais aussi préparer le système de santé aux défis croissants», relève le chercheur. Peut-être par des collaborations avec les organismes communautaires œuvrant auprès de ces personnes vulnérables.

Bref, la crise climatique remet à l'avant l'importance de la prévention et d'investir en santé publique.

Un appel à la mobilisation

Cette étude synthétise bien les effets multiplicateurs des changements climatiques sur la santé respiratoire, principalement en termes de crises d'asthme et de réactions allergiques, commente la Dre Eve Riopel, pédiatre et membre de l'Association québécoise des médecins pour l'environnement.

Il n'est pas fait mention du potentiel cancérigène de la pollution atmosphérique sur les voies respiratoires, qui est majeur selon notre experte, surtout que «le risque de mortalité secondaire à un événement cardiorespiratoire ou à un cancer pulmonaire apparaît à des niveaux d'exposition beaucoup plus bas que ce qui était autrefois considéré».

L'impact de la pollution est plus grand que ses effets respiratoires, note-t-elle, car «les particules inhalées poursuivent leur route par la circulation sanguine et vont se loger dans les cellules des autres organes du corps».

«La santé de tous s'en trouve affectée à court terme. Plusieurs études tendent ainsi à suggérer que de s'entraîner lors de journées avec mauvaise qualité de l'air, augmente les risques d'événements respiratoires et cardiaques et annule les effets bénéfiques de l'exercice physique», ajoute la Dre Riopel.

Elle appuie l'idée de mobiliser l'ensemble de la population autour de cet enjeu. «Au-delà des mesures de mitigation et d'adaptation, des changements de société majeurs sont nécessaires pour minimiser les effets des changements climatiques sur la qualité de l'air».

**Les moustiques vous cherchent.
Ne leur facilitez pas la tâche!**



Protégez-vous avec un répulsif, des vêtements couvrants et en limitant les activités extérieures à l'aube et au coucher du soleil.

Mot caché

Thème :
MOTS INVARIABLES
7 lettres

P	T	N	A	T	U	A	T	N	A	V	A	R	A	P	U	A	T	M	E
J	E	T	D	O	N	T	A	L	I	O	V	O	I	C	I	N	A	U	L
T	A	G	O	I	S	N	I	A	D	N	A	U	Q	A	E	I	Q	O	E
C	N	D	A	T	D	E	S	O	R	M	A	I	S	M	N	S	R	R	V
F	E	E	I	L	N	E	U	Q	I	O	U	Q	E	T	I	S	G	R	R
N	O	L	M	S	E	E	N	O	N	I	S	L	E	U	Q	L	A	P	S
P	E	I	A	E	T	M	I	E	U	X	U	N	P	U	A	I	S	A	U
S	A	I	S	C	L	R	E	B	F	E	A	T	E	M	M	D	U	R	L
D	R	R	B	T	N	P	O	N	S	N	N	D	T	E	T	A	S	M	P
Z	E	E	T	M	R	O	M	P	T	A	E	N	N	A	U	V	S	I	S
D	E	P	V	O	O	E	D	I	D	S	E	T	I	P	O	A	E	T	N
T	O	S	U	N	U	C	S	N	S	M	T	O	F	R	T	N	D	O	A
N	P	R	S	I	E	T	E	O	E	A	P	N	N	E	R	T	I	U	S
A	R	S	E	A	S	P	U	L	C	T	I	U	E	S	U	A	S	J	T
T	E	R	L	N	E	S	L	J	T	E	N	L	O	M	S	G	S	O	N
R	S	O	O	C	A	E	M	S	A	O	R	E	L	C	E	E	U	U	A
U	Q	H	N	I	T	V	C	O	R	M	T	T	M	E	U	R	A	R	R
O	U	E	A	J	E	D	A	E	I	O	A	U	E	M	U	A	T	S	U
P	E	D	H	E	L	A	S	N	V	N	L	I	L	S	O	R	E	U	D
S	P	M	E	T	G	N	O	L	T	A	S	A	S	P	S	C	S	B	A

A	D	J	Q
Ailleurs	Davantage	Jadis	Quand
Ainsi	Dehors	Jamais	Quoique
Alors	Déjà	L	S
Après	Depuis	Longtemps	Sans
Assez	Désormais	Lorsque	Selon
Auparavant	Dessous	M	Seulement
Aussi	Dessus	Maintenant	Simplement
Autant	Donc	Malgré	Sinon
Autrement	Dont	Mieux	Surtout
Avec	Dorénavant	Moins	T
B	Durant	P	Tellement
Beaucoup	E	Parmi	Toujours
Bientôt	Également	Partout	Très
C	Enfin	Plus	Trop
Cela	Envers	Plutôt	V
Cependant	F	Pourtant	Voici
Certes	Fois	Presque	Voilà
Combien	H	Puisque	Vraiment
Comment	Hélas		

CHAUSSONS AUX FRAMBOISES



Étapes de préparation

Chaussons

1. Dans une petite casserole, mélanger les framboises, le sucre et le tapioca. Porter à ébullition et laisser mijoter environ 5 minutes en remuant fréquemment. Transvider dans un bol et laisser tiédir. Couvrir d'une pellicule de plastique et réfrigérer jusqu'à refroidissement complet.

2. Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 200 °C (400 °F). Tapiser une plaque à biscuits de papier parchemin.

3. Sur un plan de travail fariné, abaisser la pâte en deux carrés de 25 cm (10 po) d'environ 3 mm (1/8 po) d'épaisseur. Couper chaque abaisse en 4 carrés.

4. Badigeonner un seul côté de la pâte avec le mélange d'œufs battus. Déposer environ 30 ml (2 c. à soupe) de garniture aux framboises au centre de chaque carré. Replier de façon à former des triangles. À l'aide d'une fourchette, presser le pourtour pour sceller la pâte.

5. Répartir les chaussons sur la plaque de cuisson. Badigeonner du reste de mélange d'œufs. Cuire au four de 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que les chaussons soient bien dorés. Laisser tiédir.

Glaçage

1. Dans un bol, mélanger tous les ingrédients à l'aide d'un fouet jusqu'à ce que le tout soit lisse et homogène.

2. Avec une poche à pâtisserie munie d'une douille fine ou d'un petit sac en plastique coupé à une extrémité, strier les chaussons d'un filet de glaçage.

Ingédients

Chaussons

- 500 ml (2 tasses) de framboises surgelées (ou fraises, bleuets)
- 125 ml (1/2 tasse) de sucre
- 20 ml (4 c. à thé) de tapioca à cuisson rapide
- 2 abaisses de 200 g chacune de pâte feuilletée du commerce, décongelées
- 2 œufs, battus

Glaçage

- 375 ml (1 1/2 tasse) de sucre à glacer
- 45 ml (3 c. à soupe) d'eau, environ
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) d'extract de vanille

Sudoku

JEU N° 986

NIVEAU :
FACILE

9					2			
2		7	6		3		8	5
6	5			7	4			3
	3	9			5			
7		6	2					9
5			7	3		6		
					1			7
		8	4				5	
			3	8	6		9	

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 986

1	6	2	9	8	3	5	7	4
9	5	3	7	2	4	8	6	1
7	4	8	1	5	6	2	9	3
8	1	9	6	3	7	4	2	5
6	3	5	8	4	2	9	1	7
2	7	4	5	9	1	6	3	8
3	2	6	4	7	8	1	5	9
5	8	1	3	6	9	7	4	2
4	9	7	2	1	5	3	8	6

Votre annonce
aurait pu être ici!

Et vous auriez
tapé dans le mille!

Gessica Tsuni
vente@hearstmedias.ca
705-372-1011

Réponse du mot caché :

PARFOIS

Avis important

La vente de garage prévue les 23 et 24 juillet dans le stationnement des Médias de l'épinette noire est reportée aux 10 et 11 septembre. Merci de votre compréhension!



1004 rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011

Des nouveautés sont arrivées à la Librairie 10-04!

Venez découvrir votre prochaine lecture.



PRÊT À VOUS FAIRE VOIR?

Contactez notre équipe dès aujourd'hui pour bâtir une campagne publicitaire adaptée à vos objectifs et à votre budget.



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

705 372-1011

vente@hearstmedias.ca

lenord.ca

1004, rue Prince Hearst (Ontario) P0L 1N0

LE NORD, VOTRE MÉDIA, VOTRE COMMUNAUTÉ, VOTRE MEILLEUR VISIBILITÉ.



Hearst Power Distribution Co. Ltd.
La Corporation de distribution électrique de Hearst
925 Alexandra Street, P.O. Bag 5000
Hearst, ON P0L 1N0; Tel : 705-372-2815

La Corporation de distribution électrique de Hearst, qui fournit le service de distribution électrique et d'eau à 2 800 clients dans la ville de Hearst, a une possibilité d'emploi pour un(e) :

MONTEUR(SE) DE LIGNE (APPRENTI) (Offre d'emploi permanent)

Si nécessaire, une formation sera offerte à la personne choisie afin de pouvoir se certifier comme monteur(se) de ligne.

FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

- Installation et réparation de poteaux, de transformateurs, de fils ou autres infrastructures électriques
- Installation et maintenance des compteurs électriques
- Débroussaillage et l'abattage d'arbre
- Tâches connexes et administratives journalières
- Doit être disponible sur appel lorsque nécessaire

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Expérience ou études postsecondaires dans le domaine électrique, ou autre domaine connexe est un atout
- Permis de conduire valide (permis «DZ» un atout)
- Capacité de travailler en hauteur
- Bonnes connaissances informatiques
- Bilinguisme essentiel, ainsi que des bonnes habiletés en communication
- Capacité de bien travailler en équipe et de travailler indépendamment lorsque nécessaire

Note : Être détenteur d'une licence d'électricien 309A est un très bon atout pour le poste

Le salaire, la pension et de nombreux avantages sociaux sont offerts selon la convention collective. Le salaire régulier se situe entre minimum 37,32 \$ et 47,79 \$ de l'heure + 1 000 \$ d'incitatif par 3 mois. Les personnes intéressées doivent soumettre leur résumé au plus tard le **14 août 2026, 17 h**, à :

La Corporation de distribution électrique de Hearst
Sac postal 5000; 925, rue Alexandra
Hearst, ON P0L 1N0
Courriel : jrichard@hearstpower.com

Nous remercions tous les répondants pour leur intérêt à ce poste. Toutefois, nous communiquerons seulement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.

LES P'TITES ANNONCES

MAISON À VENDRE

575 000 \$ - 1106, rue Prince à Hearst
Excellente propriété située dans un secteur recherché, à proximité des écoles. Terrain très privé avec terrasse. Pour un rendez-vous : **705 372-8676**

REZ-DE-CHAUSSÉE

- Grande cuisine, îlot et électroménagers inclus
- Salon, incluant cinéma maison
- Salle à manger avec solarium
- Espace bureau idéal pour le télétravail
- Salle de bain 3 pièces, laveuse, sècheuse et sauna
- Piscine chauffée et bain-tourbillon à l'intérieur
- Véranda et terrasse

2^E ÉTAGE

- 3 chambres avec garde-robe walk-in
- Un petit solarium
- Salle de bain 3 pièces
- Garde-robe en cèdre



SOUS-SOL

- Salon avec divan et téléviseur
- Salle familiale avec table de billard
- Salle mécanique comprenant fournaise, chauffe-eau et climatiseur central
- Salle de bain 3 pièces

EXTÉRIEUR

- Garage
- Grande entrée asphaltée

LOGEMENTS

APPARTEMENT À LOUER
2 chambres, pour travailleurs (à court terme). Accès laveuse/sècheuse, proche de l'hôpital. **705 562-1850**

RECHERCHE

POÊLE DE CUISINE À BOIS De grosseur moyenne, de préférence modèle Master Climax. Contactez Michel : **705 362-8371**

L'Espagne a remporté la Coupe du monde 2026

La Coupe du monde de la FIFA 2026 s'est conclue dimanche dernier par la victoire de l'Espagne, qui a battu l'Argentine 1-0 en finale au MetLife Stadium, près de New York, au New Jersey.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Organisée conjointement par le Canada, le Mexique et les États-Unis, cette édition a marqué une nouvelle étape dans l'histoire du tournoi, notamment en devenant la première Coupe du monde réunissant 48 équipes et disputée dans trois pays hôtes.

Après plusieurs semaines de compétition et plus d'une centaine de matchs disputés sur le continent nord-américain, l'Espagne et l'Argentine se sont retrouvées en finale pour une affiche entre deux puissances du football mondial.

La rencontre est demeurée indécise jusqu'à la prolongation, avant que l'Espagne ne trouve finalement la faille pour s'imposer 1-0 et décrocher le titre mondial.

Rappelons que le parcours de cette équipe, qui a remporté la coupe, a été marqué par une grande régularité. En effet, après avoir terminé en tête de son groupe, l'Espagne a franchi les différentes étapes de la phase à élimination directe, avant de battre la France en demi-finale.

L'Argentine, championne du monde en titre lors de la dernière édition, a pour sa part atteint de nouveau la finale après avoir éliminé l'Angleterre dans le dernier carré.

L'édition 2026 a également permis au Canada et au Mexique d'accueillir pour la première fois des matchs d'une Coupe du monde organisée dans un format élargi, tandis que les États-Unis ont accueilli la majorité des rencontres, dont la finale disputée dans la région de New York et du New Jersey.

Enfin, la compétition s'est terminée par une cérémonie de clôture spectaculaire et un spectacle musical inédit associé à la finale, une première dans l'histoire de la Coupe du monde masculine.

Étant l'instance dirigeante qui détient les droits exclusifs et l'entière responsabilité de l'organisation de la Coupe du monde, la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a quant à elle présenté cette conclusion comme l'un des moments marquants d'un tournoi qui a voulu conjuguer la tradition du football mondial avec une nouvelle dimension

de divertissement.

Au terme de cette compétition, l'Espagne repart donc avec le trophée mondial, tandis que l'Argentine doit se contenter de la deuxième place. Pour le football nord-américain, cette Coupe du monde aura également constitué une vitrine majeure, permettant à des millions de partisans au Canada, au Mexique et aux États-

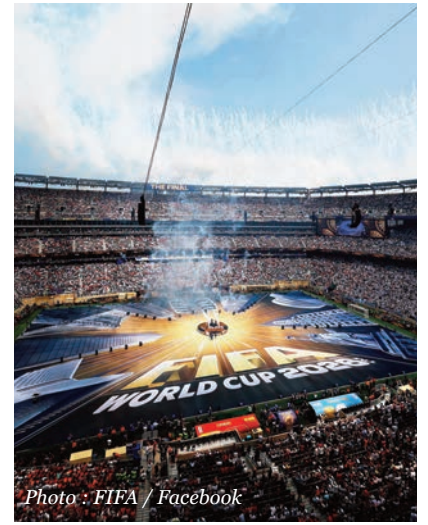


Photo : FIFA / Facebook

Unis de vivre directement l'un des plus grands événements sportifs de la planète.



LA CORPORATION HEARST
CONNECT CORPORATION
523 HWY 11 E, S.P. 5000
HEARST, ON, POL 1N0
705-372-2848

APPEL D'OFFRES SCELLÉES

LA CORPORATION HEARST CONNECT VEND UNE REMISE DE 12' LARGEUR X 20' LONGUEUR X 9' HAUTEUR, SITUÉE AU 333 HWY 583 NORD.

LA REMISE EST MISE EN VENTE « TELLE QUELLE ». LA PERSONNE SERA ENTièrement RESPONSABLE DE L'ENLÈVEMENT ET DU TRANSPORT DE LA REMISE.

DÉTAILS ET CONDITIONS :

- LA REMISE EST VENDUE « TELLE QUELLE »;
- L'ACHETEUR EST RESPONSABLE DE L'ENLÈVEMENT ET DE TOUS LES FRAIS LIÉ;
- L'ACHETEUR DOIT LAISSER LE SITE PROPRE ET EXEMPT DE DÉBRIS;
- L'ACHETEUR EST RESPONSABLE DES PERMIS S'ILS SONT NÉCESSAIRES;
- HEARST CONNECT DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS DE DOMMAGES;
- LA DIRECTION DOIT APPROUVER LE PLAN DE DÉMÉNAGEMENT ET UN EMPLOYÉ DE HEARST CONNECT DOIT ÊTRE SUR PLACE LORS DU DÉMÉNAGEMENT.

CONDITIONS REQUISES :

- LE DÉMÉNAGEMENT DOIT ÊTRE ACHEVÉ D'ICI LE 18 SEPTEMBRE 2026.

LES OFFRES SOUS PLI FERMÉ OU PAR COURRIEL, PORTANT CLAIREMENT LA MENTION « VENTE D'UNE REMISE », SERONT ACCEPTÉES JUSQU'AU **31 JUILLET À 16 H.** LE MONTANT OFFERT, LE PLAN DE DÉMÉNAGEMENT ET LA DATE DOIVENT ÊTRE INCLUS.

LES OFFRES DOIVENT ÊTRE SOUMISES À :

JOSIANNE COUTURE, DIRECTRICE GÉNÉRALE
SAC 5000, HEARST, ON, POL 1N0
DG@HEARSTCONNECT.COM

OU EN PERSONNE AU BUREAU DE HEARST CONNECT
AU 523 HWY 11 EAST.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, POUR RECEVOIR
DES PHOTOS OU POUR ORGANISER UNE VISITE,
VEUILLEZ CONTACTER DG@HEARSTCONNECT.COM

LA PLUS HAUTE OFFRE AVEC UN PLAN DE DÉMÉNAGEMENT
ADÉQUAT REMPORTERA LA MISE.



**L'ACHAT
LOCAL,
c'est l'idéal!**

Les Cubs du Grand Sudbury quittent la NOJHL

Les Cubs du Grand Sudbury ne feront pas partie de la Ligue de hockey junior du nord de l'Ontario (NOJHL) lors de la saison 2026-2027. Quelques heures seulement après la publication du calendrier officiel de la prochaine saison, le propriétaire de l'équipe, Mark Burgess, a annoncé le retrait volontaire de la franchise.

Par Ndery Dione
Le Nord - IJL

Dans un courriel envoyé jeudi dernier aux responsables de la ligue, M. Burgess a indiqué que sa société, 601202 Ontario Ltd. ainsi que l'organisation des Cubs du Grand Sudbury souhaitaient renoncer à leur franchise dans la Ligue de hockey junior A du Nord de l'Ontario (LHJNO) avec effet immédiat.

«Il s'agit d'une renonciation volontaire et d'une dissolution volontaire de notre franchise. Nous quittons la ligue à compter du 16 juillet 2026», a déclaré le propriétaire.

Cette annonce survient alors que la LHJNO venait tout juste de dévoiler son calendrier complet de la saison régulière 2026-2027, qui prévoyait notamment un match d'ouverture au domicile des Cubs contre les Paper Kings d'Espanola le 10 septembre.

Mark Burgess a expliqué que plusieurs changements dans le hockey junior A avaient influencé cette décision. Il a notamment cité la libre circulation des joueurs, le recrutement ouvert par d'autres ligues, le départ de joueurs vers des ligues du sud pour obtenir davantage de visibilité ainsi que la diminution du nombre de joueurs disponibles



Photo : LHJNO/web

en raison des coûts élevés de participation.

Selon lui, ces facteurs rendent «impossible le fonctionnement de la LHJNO».

Même si les Cubs ne participeront pas à la prochaine saison de la LHJNO, Mark Burgess affirme que l'organisation explore actuellement de nouvelles possibilités dans d'autres championnats juniors, autant chez les hommes que chez les femmes, dès la saison 2026-2027.

«Nous sommes impliqués dans le hockey local depuis 45 ans et nous continuerons à consacrer nos ressources au hockey mineur et à

soutenir les programmes locaux afin de contribuer à compenser les coûts élevés liés à la pratique, au développement et à l'entraînement au hockey», a-t-il déclaré.

Il est important de noter que le propriétaire des Cubs du Grand Sudbury possède une longue histoire dans le hockey du Grand Sudbury. Et puis, lui et sa famille ont auparavant été propriétaires des Wolves de Sudbury de la Ligue de hockey de l'Ontario (OHL), avant de vendre la franchise à Dario Zulich en 2016. Mark était également déjà propriétaire des Wolves juniors de Sudbury dans la LHJNO avant de

revenir dans la ligue en 2019 en faisant l'acquisition des Canadiens de Rayside-Balfour. L'équipe a ensuite déménagé au complexe sportif Gerry McCrory Countryside à Sudbury et a été renommée les Cubs du Grand Sudbury.

Bref, les Cubs quittaient donc la LHJNO après avoir remporté deux championnats consécutifs.

La LHJNO réagit

La Ligue de hockey junior du nord de l'Ontario (LHJNO) a pris acte de la décision des Cubs du Grand Sudbury de se retirer de la ligue. Bien qu'elle se dise déçue par cette annonce, la LHJNO affirme respecter le choix de l'organisation de déterminer la direction qu'elle estime être la meilleure pour son avenir.

Dans son communiqué, la ligue tient à remercier les joueurs, les entraîneurs, le personnel, les bénévoles, les familles d'accueil, les commanditaires ainsi que les partisans qui ont soutenu les Cubs tout au long de leur parcours au sein de la LHJNO.

La ligue réitère aussi son engagement à offrir une expérience de hockey junior A de première classe, axée sur le développement des joueurs, l'engagement communautaire et l'excellence compétitive partout dans le nord de l'Ontario. Elle souligne que sa priorité demeure le soutien à ses clubs membres, à ses étudiants-athlètes ainsi qu'à la force et à la stabilité à long terme de la ligue.

Enfin, la LHJNO souhaite aux joueurs et à toutes les personnes associées aux Cubs du Grand Sudbury beaucoup de succès dans leurs projets futurs.

En juillet, faites tourner la roue à la Librairie 10-04!

Les membres abonnés des Médias de l'épinette noire peuvent obtenir jusqu'à 25 % de rabais sur les livres.



1004 rue Prince, Hearst ON P0L 1N0
TÉL. : 705 372-1011

L'entre-saison des Lumberjacks

À la fin de la dernière saison, tous s'entendaient pour dire que l'organisation aurait beaucoup de pain sur la planche pendant l'été suite au départ de nombreux joueurs clés, de l'entraîneur Guy Losier et du gérant Jonathan Blier. Il y avait énormément de doute chez les partisans à un certain moment, mais l'organisation a su calmer le tout en rapatriant Marc-Alain Bégin derrière le banc et lui accorder le poste de gérant par surcroît.

PAR GUY MORIN

Bégin a connu sa part de succès à la barre de l'équipe au cours des dernières années, mais le recrutement ne faisait pas partie de son mandat à l'époque. «Ça va être un nouveau défi pour moi, suis nouveau là-dedans, mais on va y arriver à force de se faire connaître», avouait Bégin plus tôt cet été.



PHOTO DE COURTOISIE

L'équipe a tout d'abord annoncé l'embauche de Félix Morissette (qui était à la barre du programme HLK M18 les trois dernières saisons) pour épauler Bégin comme adjoint, puis les retours de Christian Gratton, Bryan Léger, Jérémy Vienneau et Claude Lodin également.

Par la suite, bien que les équipes peuvent procéder à des signatures dès le 1er juin, les Lumberjacks n'ont fait une première annonce que le 1er juillet avec le retour du vétéran gardien Jack Helkie. L'attente d'une première signature avait encore une fois laissé les partisans dans le questionnement, mais Marc-Alain Bégin a su se faire rassurant auprès de certains joueurs pour les

convaincre de revenir.

Dans les jours suivants le 1er juillet, les Jacks annonçaient, en série, le retour des vétérans Luc Warner, Cameron Menard et Jake Gawley ainsi que l'arrivée du nouveau venu, William Fournier. Fournier, qui est originaire de Longlac, est un attaquant qui mesure 6' et pèse 180 lb. Il a récolté 63 points en 36 parties dans l'uniforme des Trappers de North Bay M18 AAA la saison dernière.

Puis, les Lumberjacks ont mis sous contrat les attaquants Bruce Shier et Carsen Chipesia. Shier, originaire de Cochrane en Ontario, fait 5'10" et pèse 174 lb. Il a récolté 58 points en 34 parties dans l'uniforme des Flyers de Kapuskasing la saison dernière. Chipesia, pour sa part, est originaire de Fort St John en Colombie-Britannique. Il mesure 6' et pèse 170 lb.

Au cours des dernières semaines, l'équipe a annoncé le retour de Kadin Bilajbegovic et l'ajout du défenseur Liam Major. Major est originaire de New Liskeard, et a récolté 13 points en 27 parties dans l'uniforme des Cubs de New Liskeard la saison dernière. Il mesure 5'10" et pèse 190 lb.

Rejoint au cours des derniers jours, Marc-Alain Bégin a bien voulu commenter son été jusqu'à présent. «Nous sommes très excités par l'ajout à notre attaque de William Fournier et Bruce Shier. C'était deux cibles importantes pour nous lors du recrutement. Même s'ils ne sont pas originaires de Hearst, ils viennent de la région et nous croyons qu'ils seront des pièces maîtresses de notre équipe cette saison. Le recrutement va très bien. Nous prévoyons

annoncer cinq ou six autres signatures au cours des prochains jours. Ça a commencé un peu plus lentement que prévu, mais les choses s'accroissent et nous sommes très satisfaits de la direction que ça prend.»

Visiblement, Marc-Alain Bégin et son équipe n'ont pas chômé de l'été et continuent d'amasser les morceaux du casse-tête pour le début de saison qui aura lieu à la mi-septembre.

AILLEURS DANS LA LIGUE

Plus tôt ce printemps, la ligue a annoncé le retour des Vikings d'Elliot Lake après une absence de près de deux ans. L'équipe avait dû cesser ses activités en raison de l'état lamentable et dangereux de son



aréna. Cette nouvelle n'était que positive pour la ligue qui ramenait le circuit à 12 équipes, mais coup de théâtre la semaine dernière en provenance de Sudbury alors l'organisation des Cubs annonçait leur retrait de la franchise avec NOJHL. Les champions des trois dernières saisons ont évoqué le désir de réorienter leurs opérations dans une autre ligue plus



compétitive, mais n'avaient rien de précis pour l'instant.

Cette nouvelle a surpris beaucoup de gens à travers la ligue, y compris Marc-Alain Bégin.

«La perte de Sudbury dans notre ligue m'a pris par surprise pour plusieurs raisons. C'était l'équipe que tout le monde voulait battre à cause de son succès des dernières années, alors ce sera certainement différent cette saison. Je ne connais pas tous les détails derrière cette décision, mais je trouve ça dommage pour les joueurs, les entraîneurs et toute l'organisation. J'espère sincèrement revoir une équipe à Sudbury pour la saison 2027-2028.»

Les Cubs de Sudbury ont soulevé beaucoup de questionnement à travers la ligue au cours des dernières saisons, par leurs opérations douteuses, injectant, semble-t-il, des sommes d'argent exorbitantes pour attirer des joueurs plus talentueux et ainsi mettre la main sur trois titres consécutifs sans toutefois connaître de succès, rappelons-le, à la Coupe Centennial.



BRUCE SHIER

CARSON CHIPESIA

LIAM MAJOR

WILLIAM FOURNIER

La chance vous attend cet été!

JOUEZ

POUR GAGNER 2000 \$

CINN911.com

SAMEDI 11 h

RADIO

B 7, I 21, N 42, G 58, O 73

UN ÉTÉ DE DÉCOUVERTES POUR TOUTE LA FAMILLE À LA LIBRAIRIE 10-04!

T-SHIRT
ANANAS PAS
DE PATIENCE
43,95 \$



T-SHIRT
HAPPYNETTE
44,00 \$



MOTS CACHÉS
8,97 \$



QU'EST-CE QU'ÊTRE
HUMANISTE?
42,95 \$

UN ÉTÉ POUR
RÊVER
29,95 \$



DONNE-TOI UN
BREAK, ANNIE!
29,95 \$



SOUVENIRS
DE LUI
13,95 \$



GROGU
32,99 \$



POTATO HEAD
15,99 \$

PLAY-DOH
29,99 \$



CRAYOLA
7,99 \$

CAHIER À COLORIER
3,97 \$



LIBRAIRIE
10-04

1004 rue Prince, Hearst ON POL 1N0
TÉL. : 705 372-1011
Courriel : info@hearstmedias.ca

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 h à 17 h.
Ouvert sur l'heure du midi.

